



Régie des Eaux de Venelles R.E.V.E.

Etablissement public local en charge du service
de l'eau potable et de l'assainissement collectif sur la commune de Venelles
Statuts du 22 janvier 2013

Rue Félix Chabaud
13770 VENELLES
Code APE :
EAU : 3600 Z
ASSAINISSEMENT : 3700 Z
SIRET : 493 587 471 000 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du : Mercredi 25 mai 2016 à 18h30

Nombre de membres		
Afférents au conseil d'administration	En exercice	Ayant pris part à la délibération
13	13	12

Le Conseil d'Administration de la régie des eaux de Venelles a été convoqué au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation qui lui a été adressée par le Président du Conseil d'Administration, conformément à l'article 9 des statuts.

N° 13/2016

Objet : COMPTE DE GESTION 2015 - BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Administrateurs présents à cette assemblée	Administrateur absent à cette assemblée	Administrateurs ayant donné pouvoir	Secrétaire de séance
Alain QUARANTA, François LANGLET, Françoise WELLER, Marie SEDANO, David THUILLIER, Jean-Marc MANZON, Jean-Philippe DALES, Alain SAUCOURT, Pierre ROUSSET.	Jean-Louis MARTINEZ	De Philippe DOREY à François LANGLET De Patrick HUMBERT à Alain SAUCOURT De Eric PAILLART à Alain QUARANTA	David THUILLIER

Exposé des motifs

Le comptable public a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés au titre de l'exercice 2015, et a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

Visas

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2221-1 à L2221-10, et R2221-1 à R2221-52 ;

Vu le Code Général des Impôts ;

Vu la délibération n° 230/2006 adoptée par le conseil municipal de Venelles en sa séance du 12 décembre 2006, confiant l'exploitation des services publics de l'eau potable et de l'assainissement à la R.E.V.E, régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, et fixant les statuts ainsi que le montant de la dotation initiale ;

Vu les statuts modifiés de la REVE adoptés par délibération D2013-6AG du conseil municipal du 22 janvier 2013 ;

Vu l'adoption du budget primitif 2015 par délibération 40/2014 du 11 décembre 2014 ;

Vu le vote du compte administratif 2014 par délibération 6/2015 du 27 mai 2015 fixant les résultats de l'exercice 2014 et les restes à réaliser ;

Vu l'affectation du résultat 2014 votée par délibération 8/2015 du 27 mai 2015 ;

Vu le budget supplémentaire 2015 voté par délibération n° 24/2015 du 28 octobre 2015 :

Le Conseil d'Administration :

Déclare que le compte de gestion du budget d'assainissement dressé, pour l'exercice 2015 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le compte de gestion est à votre disposition au service finances de la mairie

Le conseil d'administration après avoir délibéré,

ADOPTE

Pour : 12 voix	Contre : 0	Abstention : 0
Alain QUARANTA, François LANGLET, Françoise WELLER, Marie SEDANO, David THUILLIER, Jean-Marc MANZON, Jean-Philippe DALES, Alain SAUCOURT, Pierre ROUSSET, Philippe DOREY, Patrick HUMBERT, Eric PAILLART.		

Transmis aux services de la Sous-préfecture le :	
Publié le :	

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

RÉGIE DES EAUX DE VENELLES
(R.E.V.E.)

Rue Felix Chebaud - 13770 VENELLES
Tél. 04 42 54 33 82 - Fax 04 42 54 61 27
Code APE 812Z - SIRET 493 587 471 00019
Site : Alain QUARANTA - eaux-de-venelles.fr